



Stade Athlétique Bayeusain

Stade Henri Jeanne – Boulevard Eindhoven – 14400 Bayeux

Cel : +33 6 74 49 11 35

Mail : [sabayeusain@gmail.com](mailto:sabayeusain@gmail.com)

Web : <http://www.athle-bayeux.fr/>

Fb : [www.facebook.com/stadeathletiquebayeusain/](http://www.facebook.com/stadeathletiquebayeusain/)

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 07/06/2019

Membres présents, non sortants

Président : Pierre LECANU  
Vice Président, entraîneur : Jacky DESRUE  
Trésorière : Hélène DEROBERT  
Secrétaire : Flavien LETAVERNIER  
Membre : Pascal LEJOLLIOT  
Membre : Vincent LOPEZ  
Membre entraîneur : Farid HASNAOUI

Membre absent, et sortant :  
Vice secrétaire : Dominique Outrequin

Le Vendredi sept juin à 18h00, les membres de l'association du stade athlétique bayeusain se sont réunis dans la salle couverte du parc de loisir de Cussy en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président M. Lecanu.

L'assemblée était présidé par M Lecanu, assisté de M. Desrue, Mme Derobert, M. Letavernier.

M.Letavernier est nommé secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Le quorum de 10 personnes étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

## **ORDRE DU JOUR :**

Ouverture

Approbation du rapport moral

Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos au 31/05/19

Affectation du résultat

Vote du budget prévisionnel et fixation du montant de la cotisation.

Renouvellement des dirigeants

Questions diverses

## **OUVERTURE :**

La séance est ouverte à 18h15

Le président M .Lecanu remercie toutes les personnes présentes : les bénévoles, les jurys, les parents, les entraîneurs, et les athlètes pour leur investissement lors des compétitions, des animations, des entraînements.

## **Rapport moral :**

Effectif pour la saison 2018-2019 est de 170 licenciés

L'entraîneur M Desrue présente les résultats de l'Ecole athlétisme, poussins, benjamins, minimes, cadets.

### **École athlétisme et poussins :**

55 enfants licenciés en 2018-2019, composés de 25 EA et 30 PO .

Le SAB remercie les parents bénévoles qui ont aidé pour le bon fonctionnement de l'école d'athlétisme.

Les entraîneurs M. Desrue et M. Hasnaoui remercient M. Denis Lamy, M. Bertrand Motir et M. Edouard Haubois pour leurs aides régulières respectives.

Ils rappellent aux parents présents qu'une aide même ponctuelle à l'encadrement est toujours bienvenue.

### **Benjamins et Minimes :**

51 enfants licenciés en 2016-2017, composés de 23 BE et 28 MI.

L'association a fonctionné cette année encore grâce à la participation régulière de l'entraîneur Mme Rouerg, du CAC.

Les entraîneurs font état de difficulté de participation aux compétitions régionales, en raison des transports sur des sites qui sont parfois éloignées et de la nécessité d'un transport par les parents. Ils remercient les parents qui ont assurés plusieurs covoiturages cette année.

L'entraîneur félicite plus particulièrement 15 enfants qui ont participé de façon régulière aux compétitions départementales et régionales avec l'obtention de nombreux podiums et titres départementaux ou régionaux en cross. Les titres sont : Agathe Lefrancois est championne au lancer de poids, Agathe Motir championne départementale du 3000m marche, Loic Renard champion départemental 3000m et cross, a été sélectionné en interligue cross aux France.

### **Cadets et juniors :**

22 athlètes licenciés, composés de 16 CA et 6 JU.

Des nombreux athlètes ont obtenu de bons résultats en championnat, pas de titres mais des podiums.

Ana-Eva Petetin est 2e départemental sur 60mH et 100, Theo Leonard en 3e au départementaux de cross, Edouard Haubois a été sélectionné en interligue 10km.

Ensuite les résultats sont présentés par le secrétaire M. Letavernier.

### **Espoirs, seniors et vétérans :**

41 athlètes licenciés, composées de 10 SE et 31 MA.

Les 41 athlètes inscrits, dont 16 sont licenciés loisirs, forment toujours un groupe soudé et très agréable.

La participation aux compétitions inter clubs et cross est relativement importante en proportion du nombre d'athlète licenciés « compétition »

Les résultats sont la qualification avec participation aux championnats de France en Ekiden, 10km, semi marathon et cross avec 9 athlètes qualifiés. Les titres sont : Fabien Tetelin champion départemental cross, Felicia Marie est championne départementale de cross, et régionale sur 3000m, Farid Hasnaoui est champion départemental du 10 km.

## Rapport financier :

La trésorière Mme Derobert et le président M. Lecanu présentent le compte financier :

OBJETS	DEPENSES	RECETTES
<b>SUBVENTIONS</b>		
Bayeux		6 700,00 €
Aide Générale aux clubs		1 019,00 €
Sponsor MARTRAGNY		300,00 €
Mecenat BAYEUX AVENTURE		1 500,00 €
<b>Sous total Subvention</b>		<b>9 519,00 €</b>
	<b>9 519,00 €</b>	
<b>LICENCES</b>		
LBNA Licences / Adhésions		15 200,05 €
LBNA Licences / ANCV		
LBNA Licences / Portail	10 335,00 €	
Remboursement Licences	165,00 €	
Mutation	40,00 €	
<b>Sous total Licences</b>	<b>10 540,00 €</b>	<b>15 200,05 €</b>
	<b>4 660,05 €</b>	
<b>DEPLACEMENTS ENTRAINEURS</b>		
RACHEL	2 227,20 €	
Jacky DESRUES	165,00 €	
Parents	634,40 €	
<b>Sous-total déplacements</b>	<b>3 026,60 €</b>	
	<b>3 026,60 €</b>	
<b>COURSES</b>		
Foulées de Bayeux	342,00 €	
CHAMPIONNAT DE France CROSS VITTEL	435,00 €	
CHAMPIONNAT DE France SEMI ST OMER	289,69 €	
COMPETITION : Agathe MOTIR MARCHE	43,43 €	
COMPETITION PRE France RENNES : Ana Eva PETETIN	240,60 €	
LIGUE	275,20 €	
COMITE	288,27 €	
ST JAMES : Pénalités non retrait des dossards	40,00 €	
<b>Sous-total Courses</b>	<b>1 954,19 €</b>	<b>0,00 €</b>
	<b>1 954,19 €</b>	
<b>DIVERS</b>		
Dossier mecenat Bureau Vallée	18,50 €	
Fleurs Dominique	50,00 €	
Remboursement Edouard	70,00 €	
INTERSPORT	15,98 €	
AE14	293,00 €	
Remboursement cartouche encre	11,49 €	
GALETTES DES ROIS	168,16 €	
Boite à lettres	43,90 €	
Site internet	129,00 €	
Frais Bancaires	29,98 €	
Orange	313,54 €	
Les galopades	1 436,18 €	2 485,20 €
Triathlon Bayeux	161,72 €	65,00 €
<b>Sous-total Divers</b>	<b>2 741,45 €</b>	<b>2 550,20 €</b>
	<b>-191,25 €</b>	
<b>SALAIRES</b>		
URSSAF	272,00 €	
Salaires net	2 015,34 €	
Mutex	5,80 €	
Humanis	176,58 €	
<b>Sous-total Salaires</b>	<b>2 469,72 €</b>	
	<b>2 469,72 €</b>	
<b>TOTAUX</b>	<b>20 731,96 €</b>	<b>27 269,25 €</b>
<b>SOLDE BUDGET AU 31.05.2019</b>	<b>6 537,30 €</b>	

Complément du tableau du rapport financier : le compte courant possède un excédent de 10617€, le compte sur livret possède un excédent de 2696€

Les dépenses prévisionnelles restantes sont :

- matérielle avec l'achat d'un sautoir d'intérieur, budget 1500€
- de formation pour entraîneur Mme Rouerck 300€

Le solde actuel est de 6537,30€

Le bilan de l'année dernière était négatif de 630€

soit : (solde 6537,30 € au 31/05) – (déficit 630€) - (prévision de 1500€-300€) = 4107€

Cette année le bilan sera de 4107€

Les galopades de Noël ont rapportés moins d'argent que prévu en raison d'un mauvais emplacement du stand du SAB.

L'assemblée approuve le budget.

### **Affectation du résultat :**

Les réserves du club servent dans le fonctionnement général de l'association.

L'assemblée approuve l'affectation du résultat.

### **Fixation du montant de la cotisation :**

la part demandée par la ligue augmente l'année prochaine. Les licences avaient été augmentées cette saison, l'année prochaine le club ne modifie pas sa cotisation. Une réduction de 10% par personne pour les familles de plus de deux adhérents est maintenue.

### **Questions diverses :**

#### **1 – Organiser d'autres animations dans le but de collecter des fonds ?**

Le club organise actuellement, un triathlon enfant en avril et les galopades, et essaie de rester dans un esprit de manifestation à caractère athlétique. L'année dernière un projet d'organisation de cross avait été envisagé et abandonné en raison du manque de bénévole disponible. Le club structuré autour de 41 adhérents adultes ne peut fournir suffisamment de bénévoles, il est souligné l'importance de la participation des parents des licenciés enfants.

#### **2 - le club du SAB est constitué d'une majorité d'enfant. Comment améliorer la communication avec les parents ?**

Les informations sur les compétitions, la participation possible, le transport se déroulent pendant les entraînements où les parents ne sont pas présents.

#### **3 – Pourquoi y a t'il peu de jeunes ados/espoirs/adultes ?**

Les jeunes, lorsqu'ils poursuivent l'athlétisme se déplacent au cours de leur études, surtout sur Caen, Il peuvent en théorie avoir un accord pour s'entraîner dans un autre club et rester à Bayeux, mais généralement ils demandent leur mutation pour s'intégrer dans leurs nouvelles équipes. Avec parfois une demande inversée de pouvoir continuer à s'entraîner au SAB sans en faire partie.

#### **4 - renouvellement du bureau ?**

Le bureau n'est pas modifié, approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

Les discussions sont closes.  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le présent procès-verbal a été dressé par le secrétaire et signé par le président.

Le président,  
Pierre Lecanu

Le secrétaire,  
Flavien Letavernier

Feuille d'émargement de présence à l'assemblée générale du Stade athlétique Bayeusain à la date 07/06/19 18h :

Président :  
Pierre LECANU

Vice Président, entraîneur :  
Jacky DESRUE

Trésorière :  
Hélène DEROBERT

Secrétaire :  
Flavien LETAVERNIER

Membre :  
Pascal LEJOLLIOT

Membre :  
Vincent LOPEZ

Membre entraîneur :  
Farid HASNAOUI